

PHOTO D'IDENTITE

CARTE DU COLLEGIEN / LYCEEN

Afin de bénéficier de la carte du collégien / lycéen dès la rentrée de septembre 2025, **une photo d'identité sera nécessaire pour tous les nouveaux élèves, à remettre à l'inscription avec le dossier, et en renseignant au dos le nom et prénom de l'élève.**

Cette carte unique permettra :

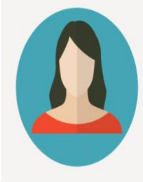
► Pour les collégiens :

- L'accès à l'entrée, la carte avec photo doit être montrée à chaque entrée dans l'établissement,
- L'accès à la restauration scolaire pour récupérer son plateau (distributeur automatique),
- L'accès éventuel au portique automatique pour la sortie dès la fin des cours.

► Pour les lycéens :

- L'accès à l'entrée, la carte avec photo doit être montrée à chaque entrée dans l'établissement,
- L'accès à la restauration scolaire pour récupérer son plateau (distributeur automatique)
- La gestion des entrées et sorties (contrôle d'accès) par le portique automatique, hors mouvements horaires (où un surveillant est systématiquement présent)



Lycée Maurice Ravel - Académie de BORDEAUX	
ANNÉE SCOLAIRE	CLASSE
NOM	
Prénom	
Né(e) le	
	



CARTE DU COLLEGIEN	
	ANNÉE SCOLAIRE
	
Classe :	